



trait d'union

Société Développement Crissier

www.crissier.ch/sdc

ASSEMBLEE GENERALE

Hôtel Ibis à Crissier

06.03.2018

1. BIENVENUE, LISTE DES PRÉSENCES

Notre président, Alexandre Jaggi, souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

Une liste de présence est mise en circulation et se trouve à disposition chez la secrétaire.

Pour procéder au vote du budget, seuls les membres peuvent le faire. Un carton est remis aux membres pour ce faire.

Excusés : selon liste chez la secrétaire.

L'ordre du jour a été transmis par courrier. Pas de modification de l'ordre du jour demandée.

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 2.03.2017

Le procès-verbal étant à disposition, le président propose qu'il n'en soit pas fait lecture. Personne ne souhaite la lecture du procès-verbal. Alexandre Jaggi précise que le PV se trouve aussi sur le site : www.crissier.ch/sdc.

Remarques :

M. Carnal signale qu'il n'a pas été invité en 2017

M. Blondel réitère son souhait de l'année précédente sur le fait qu'il aurait voulu que différents Présidents de Sociétés locales soient au comité de la SDC.

M. Carnal indique, quant à lui, qu'il n'est pas pour au vu des charges des Présidents.

Le West handball et le handball soutiennent le Blues Rules.

La SDC informe qu'au point 4 de l'ordre de jour il n'y a pas de caissier puisque maintenant la tenue des comptes est gérée par la Commune.

Aucune autre remarque n'est formulée au sujet du procès-verbal. Il est donc adopté à l'unanimité avec remerciements à notre secrétaire.

3. RAPPORT DU PRÉSIDENT

Cette année, comme toujours, a été riche d'activités. Elle s'est déroulée sans encombre et je profite de l'occasion pour remercier chaque membre du comité ainsi que leurs conjoints pour leur travail.

Pour la partie administrative, le transfert de nos comptes auprès de la bourse communale fonctionne très bien. Nous pouvons compter sur Madame Bruchez, que je remercie au passage, qui a su écouter et réaliser nos diverses demandes.

Comme dans toute entreprise, et nous n'y échappons pas, l'administration devient de plus en plus lourde. J'en veux pour preuve les 5 rappels de la Suisa, juste pour la Fête du Printemps.

Pour la partie financière, il est à noter qu'il est difficile de faire un budget sans connaître à l'avance les fréquentations des hôtels. La bonne surprise c'est que nous terminons l'année avec une note positive. Le détail des comptes sera évoqué au point 4 de l'ordre du jour.

Je profite de la parole pour remercier nos bénévoles sur lesquels nous pouvons toujours compter, les Sociétés locales engagées dans les diverses manifestations, la Commune de Crissier dont la Municipalité, le bureau du Greffe pour les sollicitations administratives ainsi que la voirie pour son soutien logistique.

Merci également à M. Olivier Serror, Direction de l'établissement qui nous accueille pour la mise à disposition de la salle et l'organisation de l'agape.

Nous allons passer en revue les manifestations qui se sont déroulées dans le courant de l'année :

AG du 02.3.2017 à l'Hôtel Ibis, organisée par Christine Angeloz

Fête de printemps, 13 mai 2017, organisée par Annie Martin

La 43^{ème} fête de printemps, couplée à notre 2^{ème} vide grenier, s'est déroulée avec une météo mitigée mais sans pluie.

Les 40 places disponibles pour le vide grenier, sur le site de la voirie, ont trouvé preneur. Comme à l'accoutumée, Vincent Kuonen avec ses chocolats, la fanfare de Crissier, la jeunesse de la Sorge, la boutique de la bibliothèque, le stand des écoles ainsi que le public ont répondu présents.

Un merci tout particulier à la voirie pour le montage des infrastructures nécessaires et à l'Union Féminine pour le traditionnel apéro offert par la Commune.

La Suisse bouge, 7 mai 2017, organisé par la Coop CH et la SDC

Sur une idée de la Coop par un soutien logistique et mise en place par la SDC, cette très fraîche et humide journée s'est déroulée sur le site du parcours santé. La participation n'a pas été à la hauteur de nos espérances. Cependant, les monitrices de la Gym de Crissier ont réchauffé les participants.

Blues Rules, 19&20 mai 2017, organisé par Blues en scène, délégué SDC votre serviteur

Le 8^{ème} festival s'est déroulé sous une météo mitigée et défavorable sur le site du Château. Ceci n'a pas empêché globalement 1'500 visiteurs de se déplacer. Deux de nos sociétés locales, la jeunesse de la Sorge et l'amicale du Handball sont toujours activement présentes pour, une partie, restaurer les festivaliers.

Fêtes de la musique, 21 juin 2017, organisée par l'école de musique et Transit, déléguée SDC Christine Angéloz

La 11^{ème} édition, qui tombait un mercredi, a rencontré un beau succès avec une météo idéale. Les divers concerts et rafraîchissements "musicaux" ont permis à tous de passer une agréable soirée.

Festival Théâtre, organisé par Jean-Daniel Duruz & Co

A lieu tous les 2 ans, la prochaine édition sera du 24 au 30 septembre 2018.

Cap sur l'Ouest, coordination Pierre Mühlethaler

A lieu tous les 2ans, la prochaine édition sera le 23 septembre 2018.

Noël des enfants, 16 décembre 2017, organisé par Emmanuelle Beaud

Les Noëls sans neige à Montassé se suivent et se ressemblent. Environ 130 enfants et parents ont participé à ce moment magique. Les parents ont pu également se réchauffer avec la traditionnelle soupe, vin chaud et châtaignes, le tout, concocté par l'Union Féminine et nos "fidèles" bénévoles que je profite de remercier chaleureusement.

En complément, voici les manifestations que nous avons soutenu financièrement tout au long de l'année :

- Acrisco, concerts (le 25 mars et le 10 juin)
- Bande Sons, concerts
- Handball Crissier, soutien de tournoi international "Superlimax"

- Union Féminine "Les Conférences" organisées à Marcolet
- Course des Castors, le 8 avril par la Jeunesse de Crissier
- Crissier en fête le 23 juin organisé par le Collectif 1023
- Marché du goût le 2 septembre organisé par l'Amicale des sapeurs-pompiers

Merci pour votre attention. Le Président

4. RAPPORT DES COMPTES

Christine Angeloz présente les comptes de l'année 2017 et les passe en revue. Ceux-ci présentent un bénéfice de CHF 22'529.65.

Avant de passer la parole aux vérificateurs des comptes, notre président demande s'il y a des questions sur les comptes.

M. Zysset

- Pour le bilan, cela aurait été intéressant d'avoir aussi l'année précédente pour pouvoir comparer. A retenir pour l'année prochaine.

- *Pour la fête de la musique vous prévoyez un budget de 4'000.- alors que les comptes sont bons, pourquoi ?*

Christine Angeloz

- Les comptes de la fête de la musique ne sont pas gérés par la SDC mais par Transit. La SDC est uniquement déléguée mais cela permet d'avoir une réserve en cas de difficulté.

5. RAPPORT DES VÉRIFICATEURS DES COMPTES

Vérif.- rapportrice : Mme Dorinna Blondel
 Vérificateur : M. José Scheidegger
 Vérificateur-suppl. : M. Giuseppe Dalla Valle

Les comptes ont été vérifiés. M. Scheidegger donne lecture du rapport qui laisse apparaître un excédent de CHF 22'529.65; ce document est à disposition chez la secrétaire.

6. APPROBATION DES COMPTES ET DÉCHARGE AU CAISSIER ET AUX VÉRIFICATEURS

Le président remercie la bourse, Christine Angeloz et les vérificateurs des comptes pour leurs rapports respectifs et propose d'adopter les comptes de l'exercice 2017.

Les comptes 2017 sont adoptés à l'unanimité des membres présents et décharge est donnée à Christine Angeloz, à la bourse et aux vérificateurs des comptes avec les remerciements du président.

7. PROGRAMME DES ACTIVITÉS 2018

Manifestation organisées par la SDC	Organisation	Date
La Suisse bouge	SDC	6 mai
Fête de printemps, vide grenier	SDC	12 mai
Taille en vert	SDC	N'a pas eu lieu
Noël des enfants	SDC	15 décembre

Autres manifestations avec particip. de la SDC	Organisation	Date
Course des Castors	Jeunesse	21 avril
Blues Rules Festival Crissier	Association	1-2 juin
Fête de la Musique	Transit /SDC	21 juin
Marché du Goût	Amicale des Pompier	2 septembre
Cap sur l'Ouest	P. Mühlethaler	23 septembre
Festival du Théâtre	J.-D. Duruz	22. 23, 24, 25, 29 et 30.09 et 01, 02.10

Ces manifestations sont annoncées dans le Crissier-contact et voir aussi le lien sur le site www.crissier.ch/sdc.

8. BUDGET 2018 ET COTISATIONS

8.1

PRÉSENTATION DU BUDGET PAR CHRISTINE ANGELOZ

Les divers postes du budget 2018 sont parcourus et commentés. Celui-ci présente une perte de CHF 22'900.-.

M. Dalla Valle demande pourquoi le Blues Rules a été budgété en 2017 à CHF 10'000.- puis à CHF 15'000.- en 2018.

Il lui est confirmé que le site du château pour 2018 n'était pas sûr, ce qui n'était pas le cas

en 2017.

Si le Festival ne se fait plus à Crissier, qu'en est-il du soutien de la SDC ?

Pour la SDC, la subvention ne serait pas maintenue

Et pour la Commune ?

Idem, pas de participation financière

M. Blondel est étonné des chiffres pour le Festival de Théâtre, tant au niveau recette que subvention.

M. Zysset enchaîne, les chiffres ne sont pas visibles de façon claire : pour le Festival de Théâtre et pour le Blues Rules.

M. P. Mühlethaler précise que finalement ce sont les mêmes sommes distribuées pour ces deux festivals. Le Festival de Théâtre étant une biennale.

M. Carnal ajoute que le Festival de Théâtre n'est pas une association et n'a donc pas de compte bancaire alors que le Blues Rules a son entité propre.

Mme Christine Angéloz reprécise que le Blues Rules répond complètement au statut de la SDC (rayonnement). Pour le Festival de Théâtre, les chiffres transitent par la SDC, puis sont comptabilisés par la commune.

Mme Joan Oswald demande si le Blues Rules dégage du bénéfice ?

M. Carnal précise que la comptabilité a été reprise par une professionnelle. Cependant, et malgré le mauvais temps, un bénéfice de CHF 2'002.- est à relever pour 2017.

M. Carnal donne quelques précisions complémentaires quant à l'organisation, les chiffres des années précédentes et l'organisation en général.

Merci à M. Carnal pour ces précisions.

Le budget est admis avec une large majorité des membres présents. Remerciements à Mme Christine Angeloz.

8.2

FIXATION DES COTISATIONS

Les cotisations restent inchangées pour 2019, soit CHF 10.00 par membre et CHF 30.00 par société. Les montants des cotisations sont admis à l'unanimité des membres présents. La Municipalité sera informée dans ce sens.

9. ELECTIONS/DEMISSIONS

Le Président informe de la démission de M. P. Olivier Serror, Directeur de l'hôtel IBIS, et le remercie de sa participation au sein du comité.

Malgré quelques recherches, le comité de la SDC n'a pas de candidat à proposer.

9.1. ELECTION DU PRÉSIDENT

Réélu et M. Jaggi accepte

Liste des membres :

Le Président propose d'accepter le comité déjà existant

Les membres du comité sont d'accord de prolonger leur mandat d'une année.

Le comité propose d'élire le comité en bloc tel que proposé et par acclamations.

Comité SDC :	<ul style="list-style-type: none">• Alexandre Jaggi, Président• Christine Angéloz, Vice-P.• Jean-Daniel Duruz• Cristina Mancini, secrétaire• Annie Martin• Emmanuelle Beaud
Démission	<ul style="list-style-type: none">• Olivier Serror, directeur Ibis
Admission	Néant
Délégué de la Municipalité, caissier	<ul style="list-style-type: none">• Pierre Mühlethaler

9.2. ELECTION DES VÉRIFICATEURS DES COMPTES

Vérif.- rapporteur : Mme Dorinna Blondel
Vérificateur : M. Giuseppe Dalla Valle
Vérificatrice-suppl. : Mme Joan Oswald

Ce trio est élu par acclamations.

10. DIVERS ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

M. Scheidegger : *la vaisselle compostable est-elle utilisée ?*

Bonne question : la Commune conseille d'utiliser la vaisselle compostable, qui est à 50% payée par SDC.

Mme Christine Angeloz : l'information reçue est la suivante : ceux qui ne disent rien devraient utiliser de la vaisselle compostable et les autres, qui annoncent l'utilisation de leur propre vaisselle, n'y sont pas soumis ... !.

Cela doit être annoncé lors de l'autorisation de la demande pour utilisation vaisselle compostable. Liste prix : sur le site de la Commune.

Pour l'abbaye pas de vaisselle compostable utilisée.

M. Pierre Mühlethaler : pour l'écologie et l'environnement l'utilisation de la vaisselle compostable est une bonne chose. Pour les manifestations, il faut être pragmatique et avoir du bon sens : il faudrait toujours utiliser la vaisselle compostable, mais la manifestation décide si cette solution est réalisable.

On part sur du mélange = sac taxes.

Il faut noter que, au-delà de 5h de manifestation (arrosée), cela ne fonctionne plus.

Lors d'une manifestation comme le Blues Rules, il est plus simple d'utiliser un container à CHF 250.- et tout y déposer.

Le règlement sera revu en 2019 – 2020. En attendant, nous devons avoir un peu de bon sens.

M. Blondel : *merci au comité d'avoir invité les Sociétés locales dont certaines sont présentes ce soir. Nous attendions celle-ci depuis longtemps. M. Carnal profite de dire aux différentes Sociétés locales de devenir membre de la SDC.*

M. Alexandre Jaggi, Président, réitère ses remerciements aux personnes présentes, aux Sociétés locales et Sociétés sportives, pour leur attention et confirme que la SDC est là, à disposition, mais toujours sur la base de son règlement, à savoir pour le rayonnement extérieur.

Mme Beaud, Municipale : à la suite de la démission de M. Serror, directeur l'Hôtel Ibis, du comité SDC, il serait bien de le remplacer, p.ex., par une personne professionnelle du tourisme.

M. A. Jaggi, Président : c'est en discussion avec M. Serror pour éventuelle reprise par un de ses collègues et nous regarderons également avec le Discovery.

M. Jean-Daniel Duruz donne quelques informations au sujet du Festival de Théâtre : Plusieurs pièces sont nouvelles ; il pense que la formule actuelle doit évoluer et prendre des contacts avec des troupes jeunes. Pour les écoles, il s'agit d'une option. Au niveau des Sociétés locales participantes, la prise de contact va avoir lieu prochainement.

M. Valentin Blondel, Jeunesse :

Merci de l'invitation et informe que la Jeunesse va devenir membre de la SDC et remercie la SDC pour son soutien. La course des Castor évolue en passant de 160 coureurs à 350.

Mme A.-M. Carluccio collectif 1023 :

Merci à la SDC de leur soutien. La Fête au village « appartient » à l'abbaye et notre manifestation s'appelle Crissier en Fête. Informe que les annonces sont faites pour les After-Work.

Mme Blondel : Le cours de taille à faire en février, période où il y a plus de monde. Autour de la maison familiale à M. Pierre Mühlethaler cela n'est pas possible avec la neige. La taille en vert n'a pas eu le monde escompté.

Sujet en suspens et en développement avec M. Gilbert Bovay.

M. Liardet : *qui peut faire partie de la SDC ? Les statuts ne mentionnent pas membre collectif et/ou membre individuel.*

Toute personne ou Société qui souhaite soutenir la SDC.

M. Stéphane Emmenegger en charge de la partie Internet confirme que le site de la SDC a été remis à jour et dynamisé. Il encourage à aller le consulter. Il y a possibilité de s'inscrire, lire les PV, voir les photos. Par la suite, il envisage une visibilité sur Facebook.

Le président lève cette assemblée générale ordinaire à 21h25. Les participants sont invités à participer à l'agape offerte par la SDC.

Merci d'être venu nombreux.

Crissier, le 6 mars 2018

Cristina Mancini, secrétaire

